Le PLR lutte contre le prix unique du livre qui pénalise les consommateurs

Berne, le 8 mars 2011

Communiqué

Le PLR lutte contre le prix unique du livre qui pénalise les consommateurs

Il demande également l'augmentation des déductions fiscales dans la prévoyance individuelle.

Une histoire sans fin: lors de sa séance, le groupe PLR s'est à nouveau occupé de la question du prix unique du livre. Il confirme à l'unanimité sa position contre cette nouvelle taxe à l'encontre des consommateurs. En effet, nous payons en Suisse les livres beaucoup trop cher. L'Etat devrait soutenir la population et réduire ses tâches à l'essentiel plutôt que d'intervenir inutilement sur un marché pour réguler artificiellement les prix à la hausse. Le PLR se bat pour un Etat efficace et moins bureaucratique - Par amour de la Suisse.

Par ailleurs, l'Etat ne doit pas punir les citoyens et citoyennes qui économisent. C'est précisément ce qu'il fait en octroyant des déductions minimes dans le 3ème pilier a. Le PLR veut corriger cette situation avec la motion 09.3082 qui propose d'élever à 12'000 CHF la déduction maximale sur le montant imposable au 3ème pilier a. Le Conseil fédéral a rejeté la motion en avançant des raisons peu convaincantes. Le Conseil des Etats doit soutenir lundi prochain l'épargne individuelle au lieu de laisser l'Etat continuer à pénaliser les citoyens.

Motion 09.3082 "Pilier 3a. Renforcer la responsabilité individuelle en matière de prévoyance vieillesse": http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20093082

Contacts:

CN Martine Brunschwig Graf, vice-présidente du Groupe PLR, 079 507 38 00 Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41